

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 17

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 juin 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN
Mme Florence GUTH - M. Jean-Luc GWISS - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK
Mme Aniko JUNG - M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
- M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER
Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER - Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER
- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à Mme Aurélia HEINRICH

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

4. ADHESION DE LA COMMUNE A UN GROUPEMENT DE COMMANDE AMIANTE, PLOMB ET LEGIONNELLE, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU (CAH).

Rapporteur : Le maire.

La CAH prépare un appel d'offres dans le cadre d'un groupement de commande comprenant 2 lots :

- Lot 1 : Amiante/Plomb : mission de diagnostics, mesures et analyses sur le patrimoine de la CAH.
- Lot 2 : Mesures de prévention contre la légionellose dans les installations d'eau sanitaire des ERP.

La CAH propose aux communes membres d'adhérer à ce groupement de commande.

La consultation des entreprises sera effectuée et gérée par les services de la CAH.

Dans la mesure où la commune dispose de bâtiments classifiés ERP, il semble opportun d'adhérer à ce groupement de commande afin que les mesures de prévention et de contrôles soient réalisées.

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** l'adhésion de la commune au **GROUPEMENT DE COMMANDE AMIANTE, PLOMB ET LEGIONNELLE, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU (CAH).**

- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF, maire.**



Le (la) secrétaire de séance, **Mme Caroline KIEFFER-MARTZ, adjointe au maire.**

